

# COMPÉTENCES FONDAMENTALES POUR LES LANGUES ÉTRANGÈRES

Standards nationaux de formation | adoptés par l'Assemblée plénière  
de la CDIP le 16 juin 2011



**EDK | CDIP | CDPE | CDEP |**

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren  
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique  
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione  
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

La CDIP a adopté les **compétences fondamentales pour les langues étrangères** lors de son assemblée plénière du 16 juin 2011. Les directeurs et directrices cantonaux de l'instruction publique ont également adopté en cette occasion des compétences fondamentales pour la langue de scolarisation, pour les mathématiques et pour les sciences naturelles. La majorité des deux tiers des membres de la CDIP, requise en l'occurrence, a été clairement obtenue.

Ces compétences fondamentales représentent les premiers **standards nationaux de formation pour la scolarité obligatoire**. Elles sont appelées à jouer un rôle important dans l'harmonisation des objectifs des niveaux d'enseignement, harmonisation qui est pour les cantons une obligation constitutionnelle depuis 2006 (art. 62, al. 4, Cst.).

La définition et l'adoption des compétences fondamentales procèdent de l'art. 7 de l'**accord intercantonal du 14 juin 2007 sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire** (concordat HarmoS). Ce concordat est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2009 et a validité pour les cantons qui y ont adhéré. L'harmonisation des objectifs des niveaux d'enseignement exigée par la Constitution fédérale concerne nonobstant tous les cantons.

Le présent instrument n'est pas destiné directement à la pratique scolaire. Il s'adresse en priorité aux concepteurs de plans d'études, de moyens d'enseignement et d'instruments d'évaluation. Les standards de formation, conçus sur mandat de la CDIP sous la forme de compétences fondamentales, seront intégrés aux objectifs des plans d'études régionaux.

Les rapports consacrés aux compétences fondamentales sont disponibles en ligne, avec d'autres informations sur les standards de formation, à l'adresse [www.cdip.ch](http://www.cdip.ch) > HarmoS.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1 REMARQUES GÉNÉRALES RELATIVES À LA DISCIPLINE ET AU MODÈLE DE COMPÉTENCES</b>	<b>4</b>
1.1 INTRODUCTION	5
1.2 MODÈLE ET PROFILS DE COMPÉTENCES	5
1.3 DÉFINITION DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES	7
1.4 COMPLÉMENT AUX COMPÉTENCES FONDAMENTALES	8
1.5 AIDE À LA LECTURE DU DOCUMENT	13
<b>2 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE</b>	<b>14</b>
2.1 COMPRÉHENSION ORALE	15
2.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE	16
2.3 PARTICIPATION À UNE CONVERSATION	17
2.4 EXPRESSION ORALE EN CONTINU	19
2.5 EXPRESSION ÉCRITE	21
<b>3 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE</b>	<b>22</b>
3.1 COMPRÉHENSION ORALE	23
3.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE	24
3.3 PARTICIPATION À UNE CONVERSATION	25
3.4 EXPRESSION ORALE EN CONTINU	26
3.5 EXPRESSION ÉCRITE	27
<b>4 PROGRESSION DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE</b>	<b>28</b>
4.1 COMPRÉHENSION ORALE	29
4.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE	30
4.3 PARTICIPATION À UNE CONVERSATION	31
4.4 EXPRESSION ORALE EN CONTINU	32
4.5 EXPRESSION ÉCRITE	33
<b>5 ANNEXE: À PLUS LONG TERME – COMPÉTENCES FONDAMENTALES POUR LA 1<sup>re</sup> LANGUE ÉTRANGÈRE EN FIN DE 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE</b>	<b>34</b>
5.1 COMPRÉHENSION ORALE	35
5.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE	36
5.3 PARTICIPATION À UNE CONVERSATION	37
5.4 EXPRESSION ORALE EN CONTINU	38
5.4 EXPRESSION ÉCRITE	39

Les mentions de personnes dans ce document valent indifféremment pour le masculin et le féminin.

# **1 REMARQUES GÉNÉRALES RELATIVES À LA DISCIPLINE ET AU MODÈLE DE COMPÉTENCES**

Ces remarques se fondent sur les travaux conduits entre 2005 et 2009 par le consortium scientifique Langues étrangères. Le modèle de compétences qui en est issu sera publié dans la collection Etudes + rapports de la CDIP.

## 1.1 INTRODUCTION

Les standards nationaux de formation pour les langues étrangères, présentés sous forme de compétences fondamentales, se fondent sur la représentation actuelle du type de compétences que les élèves doivent développer dans l'apprentissage des langues. Elles s'orientent sur les démarches actives et se centrent avant tout sur la communication orale et écrite. Cette orientation s'incarne, de manière différenciée, dans l'actuelle didactique des langues étrangères et constitue la base du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR 2001). Dans ce contexte sont observées les conditions suivantes, afin de garantir un large accord sur les compétences proposées:

- la prise en compte des approches méthodologiques et didactiques d'un enseignement moderne des langues étrangères, déjà mises en œuvre dans les plans d'études les plus récents et dans la nouvelle génération des moyens d'enseignement;
- la référence au cadre européen commun;
- la compatibilité avec les instruments basés sur le cadre européen de référence, comme les versions suisses du portfolio européen des langues (PEL I pour les 7–11 ans, PEL II pour les 12–15 ans et PEL III pour les 15+) et les ressources d'évaluation développées pour les enseignants alémaniques, *Lingualevel* (7<sup>e</sup>–11<sup>e</sup> années).

## 1.2 MODÈLE ET PROFILS DE COMPÉTENCES

Prenant appui sur le modèle d'utilisation des langues prôné par le cadre européen de référence, le modèle de compétences retenu prévoit les trois plans suivants, qui sont décrits sous forme de compétences fondamentales:

1. Les domaines de compétences *Compréhension orale*, *Compréhension écrite*, *Participation à une conversation*, *Expression orale en continu*, *Expression écrite*, auxquels s'ajoute la *Médiation linguistique* (voir 1.4.1).
2. Les types de discours *Informier/décrire*, *Raconter/rapporter*, *Inviter/motiver à faire*, *Exprimer son opinion / argumenter* et *Maintenir la relation*, lesquels permettent d'assigner les diverses activités langagières aux catégories principales de la communication. Ainsi, un élève sera capable, dans le domaine de compétence *Expression orale en continu*, de décrire une chose connue mais aura encore de la peine à exprimer son opinion à ce sujet.
3. Les ressources communicatives langagières (compétences linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques), lesquelles permettent de décrire chez un individu les conditions qui s'avèrent les plus essentielles pour déterminer si et de quelle manière les activités langagières peuvent être conduites. L'élève cité plus haut sera par ex. capable de décrire des choses connues de manière fluide et compréhensible, en répétant toutefois souvent les mêmes mots et les mêmes formulations.

Les ressources générales (non langagières), telle l'aptitude à apprendre, jouent également un rôle central sur le plan des ressources personnelles de l'élève et sont prises en compte en tant que compétences transversales (voir chapitre 1.4 Complément aux compétences fondamentales).

**Profil de compétences correspondant aux compétences fondamentales pour la 8<sup>e</sup> année scolaire**

1 <sup>re</sup> langue étrangère	Niveaux de référence CECR	A1.1	A1.2	A2.1	A2.2	B1.1	B1.2	B2
Domaines de compétence	Compréhension orale							
	Compréhension écrite							
	Participation à une conversation							
	Expression orale en continu							
	Expression écrite							

2 <sup>e</sup> langue étrangère	Niveaux de référence CECR	A1.1	A1.2	A2.1	A2.2	B1.1	B1.2	B2
Domaines de compétence	Compréhension orale							
	Compréhension écrite							
	Participation à une conversation							
	Expression orale en continu							
	Expression écrite							

**Profil de compétences correspondant aux compétences fondamentales pour la 8<sup>e</sup> année scolaire, à plus long terme**

1 <sup>re</sup> langue étrangère	Niveaux de référence CECR	A1.1	A1.2	A2.1	A2.2	B1.1	B1.2	B2
Domaines de compétence	Compréhension orale							
	Compréhension écrite							
	Participation à une conversation							
	Expression orale en continu							
	Expression écrite							

2 <sup>e</sup> langue étrangère	Niveaux de référence CECR	A1.1	A1.2	A2.1	A2.2	B1.1	B1.2	B2
Domaines de compétence	Compréhension orale							
	Compréhension écrite							
	Participation à une conversation							
	Expression orale en continu							
	Expression écrite							

**Définition du niveau actuel en 8<sup>e</sup> année:** la mise en œuvre de la stratégie de l'enseignement des langues (CDIP 2004) vise à améliorer progressivement la qualité de l'enseignement des langues dans un processus à long terme. Les attentes communes fixées au niveau suisse seront mises en place selon la planification de chacune des régions linguistiques. L'introduction avancée de l'enseignement de deux langues étrangères à l'école primaire, le développement croissant d'une didactique du plurilinguisme, le renforcement des programmes d'échanges ainsi qu'une formation initiale et continue des enseignants adaptée auront une influence positive sur les compétences linguistiques des futurs élèves. Pour tenir compte de ces processus de développement cantonaux différenciés, les niveaux des compétences fondamentales pour la 8<sup>e</sup> année sont décrits, dans un premier temps, en tenant compte de la période transitoire actuelle. Cependant, dans la perspective de l'aboutissement de la stratégie de l'enseignement des langues, les compétences fondamentales attendues à plus long terme pour la première langue étrangère sont ajoutées en annexe (le niveau sera plus élevé dans la première langue étrangère en 8<sup>e</sup> année).

**Niveau de compétence actuel identique dans les deux langues étrangères en 8<sup>e</sup> année:** le niveau de compétence attendu en 8<sup>e</sup> année dans la première et la deuxième langue étrangère est, pour l'instant, identique. Le niveau défini pour la première langue étrangère est actuellement assez bas proportionnellement au temps d'enseignement qui lui est consacré. Cela permet d'avoir le temps de construire les compétences en médiation linguistique et les

## Remarques générales

compétences transversales (compétences interculturelles et méthodiques) dans la première langue étrangère; ces compétences jouent ensuite un rôle capital, car les élèves peuvent les mettre à profit lors de l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère (par ex. en transférant des stratégies d'apprentissage). La mise en œuvre de la stratégie des langues intègre le développement de ces compétences transversales dans les moyens d'enseignement et dans la formation didactique des enseignants. Lors de l'apprentissage des deux langues étrangères (et de la langue de scolarisation), les élèves sont ainsi amenés à effectuer des transferts entre les langues, ce qui favorise l'acquisition desdites compétences transversales.

**A plus long terme, niveau plus élevé attendu dans la première langue étrangère:** sous l'effet de la mise en œuvre de la stratégie de l'enseignement des langues citée ci-dessus (CDIP 2004), une meilleure compétence linguistique dans la première langue étrangère pourra être attendue des élèves. Un niveau inférieur est visé pour l'expression écrite uniquement, de manière à tenir compte des capacités spécifiques des jeunes élèves, chez lesquels l'expression écrite dans la langue de scolarisation est encore en plein développement. En outre, les objectifs liés précisément à l'écriture ne se situent pas en priorité dans le domaine des compétences actionnelles (par ex. EOLE – Eveil aux Langues, *Language Awareness, Begegnung mit Sprachen*).

### Profil de compétences correspondant aux compétences fondamentales pour la 11<sup>e</sup> année scolaire

1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> langues étrangères	Niveaux de référence CECR	A1.1	A1.2	A2.1	A2.2	B1.1	B1.2	B2
Domaines de compétence	Compréhension orale							
	Compréhension écrite							
	Participation à une conversation							
	Expression orale en continu							
	Expression écrite							

En 11<sup>e</sup> année, les compétences fondamentales se situent au même niveau pour les deux langues étrangères. La progression plus rapide des apprentissages dans la deuxième langue étrangère, par comparaison avec la première, s'explique par le fait qu'elle peut bénéficier des compétences acquises dans la première langue étrangère.

Pour le domaine de compétence *Expression écrite*, le niveau exigé en 11<sup>e</sup> année est moins élevé que pour les autres domaines. On a en effet souvent constaté que l'écrit pose précisément problème aux élèves pour qui atteindre les compétences fondamentales constitue un défi. Le temps d'apprentissage qui serait nécessaire pour atteindre le niveau A2.2 à l'écrit s'avère, dans bien des cas, plus profitable s'il est investi dans le développement des autres domaines de compétence.

## 1.3 DÉFINITION DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES

L'énoncé des compétences fondamentales définies dans le cadre d'HarmoS est formulé indépendamment des langues (allemand, français [ou italien] et anglais en tant que langues étrangères) et se subdivise en trois séries:

- Compétences fondamentales pour la 8<sup>e</sup> année scolaire | 1<sup>er</sup> langue étrangère (niveau atteint au terme d'au moins quatre années d'apprentissage scolaire)
- Compétences fondamentales pour la 8<sup>e</sup> année scolaire | 2<sup>e</sup> langue étrangère (niveau atteint au terme d'au moins deux années d'apprentissage scolaire)
- Compétences fondamentales pour la 11<sup>e</sup> année scolaire | 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> langues étrangères (niveau atteint au terme d'au moins respectivement sept et cinq années d'apprentissage scolaire)

## Remarques générales

Dans le cadre de la stratégie adoptée par la CDIP le 25 mars 2004 (<http://www.cdip.ch/dyn/12040.php>), la plupart des cantons ont désormais décidé du moment et de l'ordre d'introduction des langues étrangères à l'école. Les cantons romands ont choisi l'allemand, langue nationale, comme première langue étrangère; l'enseignement de l'anglais, avancé de deux ans, vient en second. En Suisse alémanique, les cantons proches de la région francophone commencent par le français et poursuivent avec l'anglais tandis que, dans les autres cantons, cet ordre est inversé. Dans le canton du Tessin, la situation actuelle, avec l'enseignement de deux langues nationales, français et allemand, et de l'anglais, est maintenue. Dans le canton trilingue des Grisons, les élèves apprennent l'une des autres langues du canton (allemand, italien ou romanche) en première langue étrangère et l'anglais en seconde langue étrangère.

Afin d'être conforme aux scénarios ainsi choisis et progressivement mis en œuvre pour l'enseignement des langues étrangères, la définition des niveaux des compétences fondamentales n'a pas été établie exclusivement par le consortium scientifique, mais avec le concours d'experts de la didactique des langues, d'auteurs de moyens d'enseignement et d'enseignants des différentes régions. Les niveaux fixés correspondent d'une part à la situation actuelle et, d'autre part, à la perspective à plus long terme visée par la stratégie des langues de la CDIP (voir annexe).

## 1.4 COMPLÉMENT AUX COMPÉTENCES FONDAMENTALES

Aux compétences fondamentales présentées précédemment s'ajoutent, à titre de complément logique, des aptitudes regroupées sous les aspects de la médiation linguistique et des compétences interculturelles et méthodologiques. Elles jouent un rôle central dans la didactique actuelle des langues étrangères (voir chapitre 1.3) et sont prises en compte aussi bien dans les moyens d'enseignement récents que dans le Portfolio européen des langues (PEL).

Les compétences en médiation linguistique et les compétences transversales (compétences interculturelles et méthodologiques) énoncées ci-après complètent les compétences fondamentales décrites aux chapitres 2 et 3. Leur développement aide l'élève, lors de ses apprentissages, à atteindre le niveau attendu dans chacune des compétences fondamentales (voir Aspects de la construction des compétences). Les niveaux indiqués pour la médiation linguistique (se référant au CECR) ont ici valeur de cadre d'orientation.

Les compétences transversales s'acquièrent de manière continue dans les divers domaines de compétence, c'est pourquoi elles ne sont pas rattachées à un standard en particulier. Elles jouent cependant un rôle capital dans l'acquisition des langues et doivent avoir leur place dans les plans d'études, les moyens d'enseignement et la formation initiale et continue des enseignants. C'est dans ce but qu'elles sont formulées ici, en tant que complément aux compétences fondamentales.

### 1.4.1 LA MÉDIATION LINGUISTIQUE

La médiation linguistique, qui doit être comprise comme un complément aux compétences fondamentales, consiste à retransmettre oralement ou par écrit des messages, que l'on a entendus ou lus dans une langue, pour quelqu'un qui ne comprend pas cette langue, de manière fidèle et compréhensible dans une autre langue (il ne s'agit pas ici de traduction littérale). N'est pas prise en compte dans cette conception la médiation linguistique au sein d'une même langue (comme le résumé de textes). La médiation linguistique est tout particulièrement importante dans le contexte de la didactique intégrée des langues ainsi que dans les développements didactiques liés aux approches plurilingues et dans le contexte de CLIL/EMILE (*Content and Language Integrated Learning* / L'enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère).

**Profil de compétences pour le niveau attendu au terme de la 11<sup>e</sup> année scolaire | 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> langues étrangères**

	Niveaux de référence CECR	A1.1	A1.2	A2.1	A2.2	B1.1	B1.2	B2
Domaine de compétence	Médiation linguistique							

Le niveau A2.1 est attendu pour les médiations linguistiques qui aboutissent à un produit écrit, et le niveau A2.2 pour celles qui aboutissent à un produit oral.

Les énoncés de niveaux formulés ci-après pour la fin de la 11<sup>e</sup> année scolaire sont à comprendre comme des exemples. Des activités de médiation simples peuvent toutefois être entreprises à un stade moins avancé.

**LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE**

**MÉDIATION LINGUISTIQUE ORAL–ORAL (CECR A2.2)**

**(alternativement de la langue étrangère dans la langue de scolarisation et de la langue de scolarisation dans la langue étrangère, c'est-à-dire interprétation informelle)**

Les élèves sont capables, dans une conversation simple entre une personne qui ne parle que la langue de scolarisation et une personne qui ne parle que la langue étrangère, de retransmettre dans l'autre langue le sens général de questions simples, courtes, et d'informations sur la personne (par ex. origine, hobbies) ou sur des situations du quotidien, à condition que la personne de langue étrangère s'exprime en langue standard, distinctement articulée; la panoplie limitée de moyens linguistiques dans la langue étrangère peut entraîner des difficultés de formulation.

**Exemples typiques: les élèves...**

- sont capables, dans une conversation entre leurs parents et l'étudiant de langue étrangère faisant un échange et hébergé dans leur famille, de fonctionner comme médiateurs linguistiques, lorsqu'il s'agit par ex. des préférences alimentaires, du déroulement de la journée et de questions concrètes similaires, relatives à la vie quotidienne;
- sont capables de retransmettre dans la langue souhaitée les questions et les souhaits d'un touriste dans un magasin, ainsi que les réponses et les renseignements fournis par une vendeuse sur des articles de consommation courante (par ex. le prix, si l'article est disponible, le délai de livraison).

**MÉDIATION LINGUISTIQUE ORAL–ORAL (CECR A2.2)**

**(alternativement d'une langue étrangère dans une deuxième langue étrangère – interprétation informelle)**

Les élèves sont capables, dans une conversation simple entre une personne qui ne parle et ne comprend que la première langue étrangère et une personne qui ne parle et ne comprend que la deuxième langue étrangère, de retransmettre alternativement le sens général de questions simples, courtes, et d'informations sur la personne (par ex. origine, hobbies) ou sur des situations du quotidien, à condition que les personnes de langue étrangère s'expriment en langue standard, distinctement articulée, et qu'elles soient prêtes à apporter leur aide; la panoplie limitée de moyens linguistiques dans la langue étrangère peut entraîner des difficultés de formulation.

**Exemples typiques: les élèves...**

- sont capables de fonctionner comme médiateurs linguistiques dans une auberge de jeunesse, dans des conversations brèves entre jeunes, lorsqu'il s'agit par ex. de questions sur eux ou de conseils concernant les possibilités de restauration ou de visite;

## Remarques générales

- sont capables d'apporter leur aide, lors d'un voyage dans une autre région linguistique, si un touriste de langue étrangère demande à un habitant de lui expliquer le chemin, à condition que les étapes du trajet soient expliquées clairement et simplement.

### **MÉDIATION LINGUISTIQUE ORAL–ORAL (CECR A2.2)**

#### **(de la langue de scolarisation dans la langue étrangère)**

Les élèves sont capables de retransmettre dans la langue étrangère, à l'aide de phrases et de tournures simples, le sens général de ce qui est dit dans la langue de scolarisation, dans des messages par haut-parleur, des annonces courtes ou des interviews à la radio ou à la télévision, à condition qu'il s'agisse de choses familières.

#### **Exemples typiques: les élèves...**

- sont capables de retransmettre à un touriste, à la gare, les principales informations d'une annonce faite par haut-parleur (par ex. la prochaine correspondance, une annonce de retard, un changement de quai);
- sont capables de retransmettre pour un hôte de langue étrangère le sens général des informations communiquées dans un bulletin météo.

### **MÉDIATION LINGUISTIQUE ORAL–ÉCRIT (CECR A2.1)**

#### **(de la langue de scolarisation dans la langue étrangère)**

Les élèves sont capables, à l'aide de phrases et de tournures simples, de restituer dans la langue étrangère par écrit, sous forme abrégée, le sens général de ce qui est dit dans la langue de scolarisation, à condition qu'il s'agisse de besoins simples et de choses familières.

#### **Exemples typiques: les élèves...**

- sont capables d'écrire à l'intention d'une personne de langue étrangère, par ex. sur un papillon adhésif, sous forme de mots clés, une note courte, simple, qui comporte l'information principale d'un message laissé sur le répondeur (par ex. heure d'arrivée, lieu de rendez-vous, demande que la personne rappelle);
- sont capables de retransmettre, sous une forme très simple, dans un SMS ou un courrier électronique, pour des amis qui ne maîtrisent pas ou pas suffisamment la langue étrangère, le sens général de leurs questions ou communications.

### **MÉDIATION LINGUISTIQUE ORAL–ORAL/ÉCRIT (CECR A2.2)**

#### **(de la langue étrangère dans la langue de scolarisation)**

Les élèves sont capables de retransmettre dans la langue de scolarisation, oralement ou par écrit, le sens général de ce qui est dit dans des messages diffusés par haut-parleur dans la langue étrangère, des annonces ou des interviews à la radio ou à la télévision, à condition qu'il s'agisse de choses familières et que l'on parle lentement et distinctement.

#### **Exemples typiques: les élèves...**

- sont capables de retransmettre dans un petit exposé ou dans une rédaction les principaux points de ce que disent des jeunes de langue étrangère interviewés sur un sujet familier (par ex. musique, sport, devoirs);
- sont capables, lors d'un voyage dans une autre région linguistique, d'expliquer à leurs parents ce qui est annoncé aux nouvelles télévisées;

## Remarques générales

- sont capables d'écrire une note qui relate l'information principale d'un message en langue étrangère laissé sur le répondeur téléphonique.

### **MÉDIATION LINGUISTIQUE ÉCRIT–ORAL/ÉCRIT (CECR A2.2)**

#### **(de la langue étrangère dans la langue de scolarisation)**

Les élèves sont capables de retransmettre, oralement ou par écrit, dans la langue de scolarisation, le sens d'affirmations générales et d'informations détaillées tirées de textes courts et simples, rédigés dans la langue étrangère (par ex. lettres, articles de journaux, textes informatifs), lorsqu'il s'agit de thèmes connus, concrets, et que le langage utilisé dans les textes est simple, inspiré du quotidien et de la vie scolaire.

#### **Exemples typiques: les élèves...**

- sont capables d'identifier les informations principales dans différents textes courts, simples, en langue étrangère, par ex. des articles de journaux sur des animaux domestiques, lorsque les chiffres, les noms, les images et les titres jouent un grand rôle, et de retransmettre un résumé de ces informations dans le cadre d'un bref exposé ou d'un rapport de projet, dans la langue de scolarisation;
- sont capables de dire à une amie, qui ne comprend ou pas assez bien la langue étrangère, quel est le contenu d'une lettre ou d'un courrier électronique personnels et simples, dans lesquels quelqu'un relate des choses connues (par ex. au sujet de ses amis, sa famille, l'école, les occupations de loisirs) ou pose des questions sur des choses familières;
- sont capables, dans le cadre d'un enseignement bilingue, de rapporter par écrit, dans la langue de scolarisation, des affirmations générales et des informations détaillées tirées de textes informatifs simples, rédigés en langue étrangère.

### **MÉDIATION LINGUISTIQUE ÉCRIT–ÉCRIT (CECR A2.2 / A2.1)**

#### **(d'une langue étrangère dans une autre)**

Les élèves sont capables, à l'aide de phrases et de tournures simples, de restituer par écrit, dans une langue étrangère, sous forme abrégée, le sens d'affirmations générales et d'informations détaillées tirées de textes simples et courts dans l'autre langue étrangère (par ex. lettres, articles de journaux, textes informatifs), lorsqu'il s'agit de thèmes connus, concrets, et que le langage utilisé dans les textes est simple, inspiré du quotidien et de la vie scolaire.

#### **Exemples typiques: les élèves...**

- sont capables d'identifier les principales informations contenues dans des textes simples et courts, rédigés dans une langue étrangère, lorsque les chiffres, les noms, les images et les titres jouent un grand rôle, et de retransmettre ces informations sous forme de liste, simple et courte, dans l'autre langue étrangère;
- sont capables d'écrire simplement (par ex. dans un courrier électronique) dans une langue étrangère, pour une amie qui ne comprend pas ou pas assez bien une autre langue étrangère, le contenu d'une lettre ou d'un courrier électronique personnels et simples, dans lesquels quelqu'un relate des choses connues (concernant par ex. ses amis, sa famille, l'école, les loisirs) ou pose des questions sur des choses familières;
- sont capables, en préparation à un enseignement orienté sur un contenu thématique, de prendre des notes simples, dans la première langue étrangère, sur des affirmations générales et des informations détaillées tirées de textes informatifs simples portant sur des thèmes concrets, connus, rédigés dans la deuxième langue étrangère.

#### **1.4.2 COMPÉTENCES TRANSVERSALES: COMPÉTENCES INTERCULTURELLES ET MÉTHODOLOGIQUES**

Le développement de compétences interculturelles et méthodologiques est un élément essentiel du mandat éducatif de l'école. Ces compétences sont de type transversal et ne relèvent pas uniquement des langues étrangères. On ne dispose encore d'aucune gradation validée de façon empirique de ces domaines de compétence et, de manière générale, ces compétences sont difficiles à tester. Elles doivent cependant trouver leur place dans les plans d'études. En voici quelques exemples.

Parmi les objectifs relevant du domaine des *compétences interculturelles* qui devraient particulièrement être couverts par l'enseignement des langues étrangères, on trouve notamment:

- la volonté et la capacité de découvrir le quotidien des autres régions linguistiques (avec l'aide notamment de la langue de scolarisation), de le comparer avec son propre monde d'expérience et de se préparer à rencontrer réellement des locuteurs de ces régions;
- la nécessité de savoir et de comprendre qu'il existe plus d'une identité linguistique et plus d'une identité culturelle;
- la volonté et la capacité de consigner des expériences vécues au contact d'autres cultures et ses réflexions personnelles à ce sujet.

Parmi les objectifs relevant du domaine des *compétences méthodologiques* qui sont spécifiques à l'enseignement des langues étrangères, on trouve notamment:

- la capacité d'utiliser de manière autonome des ouvrages de référence et des supports didactiques, par ex. un dictionnaire ou une grammaire scolaire;
- la connaissance de différentes stratégies d'apprentissage auxquelles on peut avoir recours pour apprendre des langues, ainsi que la volonté et la capacité d'en retenir une sélection pour un emploi personnel ciblé;
- la capacité de comparer la langue étrangère à d'autres langues dans lesquelles l'élève a déjà acquis certaines connaissances, de constater des similitudes et des différences et d'utiliser les connaissances dont il dispose dans une langue pour comprendre des textes dans une autre langue.

Tant l'entraînement que l'évaluation de telles compétences interculturelles et méthodologiques dans l'enseignement des langues (étrangères) sont soutenus par l'utilisation du portfolio européen des langues.

## 1.5 AIDE À LA LECTURE DU DOCUMENT

---

(CECR A2.2) | LE1 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

Formulation des compétences fondamentales  
CECR A2.2: correspondance avec le niveau de référence  
du cadre européen  
LE1: 1<sup>re</sup> langue étrangère étudiée  
11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE selon HarmoS = fin du degré secondaire I

---

(CECR A2.1) | LE1 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

Formulation des compétences fondamentales à plus long terme  
CECR A2.1: correspondance avec le niveau de référence  
du cadre européen  
LE1: 1<sup>re</sup> langue étrangère étudiée  
8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE selon HarmoS = fin du degré primaire

Niveau de référence	A1.1	A1.2	A2.1	A2.2
Compréhension orale				

Position des compétences fondamentales sur l'échelle  
des niveaux de référence du cadre européen

- ...
- ...

Situations concrètes et descriptions d'exemples illustrant les  
compétences fondamentales

Vue d'ensemble: progression des compétences fondamentales  
par domaine de compétence

## **2 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE**

(FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

## 2.1 COMPRÉHENSION ORALE

LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

### COMPRÉHENSION ORALE (CECR A1.2) | LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables de comprendre, dans des textes oraux courts et simples, quelques mots et expressions ainsi que des phrases très courtes, lorsqu'il est question de thèmes bien connus, comme la famille, l'école et les loisirs, à condition que l'on parle très lentement et posément, avec de longues pauses laissant le temps de saisir le sens des énoncés.

Ils sont capables de comprendre suffisamment dans une conversation sur des thèmes connus pour réagir de manière simple lorsque des interlocuteurs s'adressent directement à eux d'une manière bienveillante en s'exprimant lentement, clairement, avec des répétitions et des reformulations simples.

---

Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de la compréhension orale: les élèves...

- sont capables de comprendre, par ex. dans un magasin, le prix d'un article si le vendeur fait des efforts pour qu'ils le comprennent;
- sont capables de comprendre les explications de quelqu'un qui leur indique, de manière simple, où se trouve quelque chose ou dans quelle direction il faut aller;
- sont capables de comprendre lorsque quelqu'un parle de lui-même et de sa famille en s'exprimant lentement et avec des mots simples;
- sont capables de comprendre les chiffres, les prix et les heures dans un message clair diffusé par haut-parleur, par exemple à la gare ou dans un magasin.

#### Aspects de la construction des compétences en première langue étrangère

Les éléments de didactique intégrative tels que la médiation ou les compétences interculturelles et méthodologiques soutiennent le développement des compétences linguistiques. Une offre variée d'activités d'enseignement et d'apprentissage permet un travail approfondi sur les compétences de compréhension orale.

Par exemple, les élèves ont la possibilité...

- d'expérimenter des stratégies de compréhension orale et d'en reconnaître les buts différents (par ex. la compréhension globale par opposition à la compréhension en détail);
- d'entraîner la compréhension orale grâce à différents médias (par ex. des enregistrements accompagnés d'images) et dans différentes situations (par ex. dans un dialogue scolaire ou avec un partenaire d'échange linguistique);
- de montrer leur compréhension en utilisant le langage (par ex. expliquer dans la langue de scolarisation le contenu d'un message formulé en langue étrangère à un autre élève qui ne comprend pas bien cette dernière).

## 2.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE

## LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

### COMPRÉHENSION ÉCRITE (CECR A1.2) | LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

**Les élèves sont capables de lire un texte simple et très court, phrase par phrase, et de comprendre des informations formulées clairement, pour autant qu'ils puissent relire le texte plusieurs fois, que le lexique et la grammaire soient très simples et que le thème ou le type de texte leur soit très familier.**

**Ils sont capables, face à un matériel d'information simple ou de descriptions courtes et sommaires, de se faire une idée du contenu.**

---

#### Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de la compréhension écrite: les élèves...

- sont capables de comprendre des messages courts et simples dans des SMS, des courriers électroniques ou des cartes;
- sont capables de comprendre certaines informations dans de brèves présentations que des jeunes du même âge font d'eux-mêmes, par ex. l'âge, les matières préférées à l'école, les principaux loisirs;
- sont capables de comprendre des affirmations «pour» ou «contre» courtes et claires sur des thèmes très familiers;
- sont capables de comprendre l'essentiel de textes courts dans des histoires simples en images, lorsque les images facilitent beaucoup la compréhension.

#### Aspects de la construction des compétences en première langue étrangère

Les éléments de didactique intégrative tels que la médiation ou les compétences interculturelles et méthodologiques soutiennent le développement des compétences linguistiques. Une offre variée d'activités d'enseignement et d'apprentissage permet un travail approfondi sur les compétences de compréhension écrite.

#### Par exemple, les élèves ont la possibilité...

- de lire des instructions dans un contexte global, linguistique et non linguistique, d'émettre des hypothèses sur la signification d'un texte et d'en contrôler l'exactitude;
- de comparer les expressions ou textes d'une langue étrangère avec d'autres langues dans lesquelles ils ont déjà acquis des connaissances (langue de scolarisation, langue maternelle, dialectes, autres langues étrangères), de réfléchir sur les points communs et les différences et d'en parler (également à l'aide de la langue de scolarisation);
- d'explorer les aspects typiques d'autres régions linguistiques au moyen de textes ou d'extraits de textes authentiques simples et courts et de les mettre en relation avec leur propre environnement.

## 2.3 PARTICIPATION À UNE CONVERSATION

LE1 & LE2 |  
8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

### PARTICIPATION À UNE CONVERSATION (CECR A1.2) | LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

**Les élèves sont capables de se faire comprendre par un interlocuteur bienveillant s'adressant directement à eux et leur parlant lentement, distinctement, avec des répétitions et des reformulations simplifiées.**

**Ils sont capables de comprendre et d'employer des expressions familières et des phrases très simples qui se réfèrent à des besoins simples et concrets.**

**Ils sont capables de répondre avec certains mots, certaines expressions ou des phrases courtes, et de poser des questions, la plupart du temps mémorisées.**

---

#### Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de la participation à une conversation: les élèves...

- sont capables de dire ce qu'ils aiment manger et boire (par ex. s'ils participent à la préparation d'une fête);
- sont capables de demander à quelqu'un comment il va et de répondre à des questions de ce type;
- sont capables de demander et de proposer quelque chose à quelqu'un (par ex. du matériel scolaire);
- sont capables de demander de quelle couleur sont certaines choses connues (par ex. des habits, un vélo) et de répondre à des questions de ce type.

#### Aspects linguistiques typiques: les élèves...

- sont capables de prononcer de brefs groupes de mots et tournures avec fluidité et de manière compréhensible, font souvent des pauses pour préparer la suite de la conversation, pour chercher des expressions ou pour articuler des mots qu'ils connaissent moins;
- sont capables de relier des groupes de mots ou des phrases simples avec des connecteurs très simples, notamment «et», «ou», «ensuite»;
- disposent d'un répertoire qui se limite à des mots et tournures simples, très courants, tirés de leur domaine d'expérience personnel. Ils répètent souvent les mêmes mots et les mêmes tournures; dans ce domaine également, le manque de vocabulaire ne peut le plus souvent être compensé que par des gestes et des mimiques ou en ayant recours à d'autres langues;
- font preuve d'une maîtrise limitée de quelques structures grammaticales et modèles de phrases simples d'un répertoire qu'ils ont appris; ils ont par ex. tendance à mélanger les formes verbales.

#### Aspects de la construction des compétences en première langue étrangère

Les éléments de didactique intégrative tels que la médiation ou les compétences interculturelles et méthodologiques soutiennent le développement des compétences linguistiques. Une offre variée d'activités d'enseignement et d'apprentissage permet un travail approfondi sur les compétences de production orale interactive.

**Par exemple, les élèves ont la possibilité...**

- d'expérimenter différentes stratégies de préparation et de compensation pour se faire comprendre de façon simple malgré un répertoire limité (par ex. utilisation de tournures mémorisées, gestes);
- de se familiariser avec des différences culturelles liées à la nourriture ou à la boisson et de les comparer avec ses propres habitudes (par ex. se poser mutuellement des questions liées aux préférences alimentaires et y répondre);
- de faire comprendre de manière tout à fait simple en langue étrangère une information écrite dans la langue de scolarisation à un partenaire d'échange linguistique qui ne comprend pas cette dernière.

## 2.4 EXPRESSION ORALE EN CONTINU LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

### EXPRESSION ORALE EN CONTINU (CECR A1.2) | LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

**Les élèves sont capables d'utiliser des phrases et des tournures courtes, pour la plupart isolées, en général apprises à l'avance, pour donner des informations sur des personnes, des lieux et des choses ainsi que pour exprimer des préférences et des opinions.**

---

**Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de l'expression orale en continu: les élèves...**

- sont capables de se présenter et de présenter d'autres personnes avec des moyens simples (par ex. où ils habitent, les choses qu'ils possèdent);
- sont capables de donner des informations de base sur leur classe d'école (par ex. la taille, le nombre de filles / garçons, les branches);
- sont capables de donner des indications simples sur leurs hobbies et leurs intérêts;
- sont capables de dire ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas (par ex. la nourriture, les branches à l'école, leur couleur préférée);
- sont capables de nommer les principales activités de leur journée;
- sont capables d'exposer leur opinion par des affirmations simples (par ex. «..., c'est bien»).

**Aspects linguistiques typiques: les élèves...**

- sont capables de prononcer des tournures et des groupes de mots courts avec fluidité et de manière compréhensible, mais ils font souvent des pauses pour préparer l'énoncé suivant, chercher des expressions ou prononcer des mots moins familiers;
- sont capables de relier des groupes de mots ou des phrases simples avec des connecteurs très simples, tels que «et», «ou», «ensuite»;
- disposent d'un répertoire qui se limite à des mots et tournures simples, très courants, tirés de leur domaine d'expérience personnel. Ils répètent souvent les mêmes mots et les mêmes tournures; dans ce domaine également, le manque de vocabulaire ne peut le plus souvent être compensé que par des gestes et des mimiques ou en ayant recours à d'autres langues;
- font preuve d'une maîtrise limitée de quelques structures grammaticales et modèles de phrases simples d'un répertoire qu'ils ont appris; ils ont par ex. tendance à mélanger les formes verbales.

**Aspects de la construction des compétences en première langue étrangère**

Les éléments de didactique intégrative tels que la médiation ou les compétences interculturelles et méthodologiques soutiennent le développement des compétences linguistiques. Une offre variée d'activités d'enseignement et d'apprentissage permet un travail approfondi sur les compétences d'expression orale en continu.

**Par exemple, les élèves ont la possibilité ...**

- d'expérimenter de nouveaux mots et de nouvelles tournures et de se familiariser avec des techniques de contrôle et de remédiation (par ex. s'écouter, être attentifs aux mimiques de leur interlocuteur, recommencer leurs phrases);
- de se familiariser avec les stratégies d'apprentissage de l'expression orale en continu et de les expérimenter (par ex. utiliser une fiche de mots-clés en indiquant les pauses et les accentuations particulières);
- de donner des indications simples à propos de leur environnement direct (par ex. leur classe, leur famille, le déroulement de leur journée) et de le comparer à celui d'élèves d'autres cultures (de vive voix ou par ex. à l'aide de courts textes écrits).

## 2.5 EXPRESSION ÉCRITE

## LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

### EXPRESSION ÉCRITE (CECR A1.2) | LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

**Les élèves sont capables d'écrire des phrases simples sur eux ou sur d'autres personnes.**

**Ils sont capables de décrire, avec des mots simples, des objets du quotidien et des situations simples.**

**Ils sont capables de demander ou de transmettre par écrit des informations personnelles simples et d'écrire des messages courts, simples.**

---

**Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de l'expression écrite: les élèves...**

- sont capables d'écrire simplement des informations les concernant, sous forme de liste ou de fiche d'identité (par ex. nom, domicile, origine, âge, préférences, hobbies);
- sont capables de se présenter brièvement eux-mêmes, de présenter leur famille et leurs hobbies;
- sont capables de décrire brièvement, avec des mots simples, des objets familiers du quotidien (par ex. l'aménagement de leur chambre);
- sont capables d'écrire des messages et des questions très simples à d'autres jeunes (par ex. par SMS ou sur des papillons adhésifs).

**Aspects linguistiques typiques: les élèves...**

- sont capables d'écrire des textes courts et emploient alors souvent des phrases simples, qui reproduisent un schéma fixe;
- relient des mots et des tournures mémorisées avec des moyens très simples, comme la virgule, «et», «ou», «ensuite»;
- disposent d'un répertoire qui se limite à des mots et tournures simples, très courants, tirés de leur domaine d'expérience personnel; cependant ils font souvent des fautes dans leur utilisation;
- emploient relativement correctement un petit nombre de schémas grammaticaux simples (par ex. l'ordre des mots dans des phrases affirmatives simples); les formes de conjugaison, en particulier, sont souvent incorrectes.

### **3 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN FIN DE 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE**

(FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

### 3.1 COMPRÉHENSION ORALE

LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

#### COMPRÉHENSION ORALE (CECR A2.2) | LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

**Les élèves sont capables de comprendre de quoi il retourne lors d'une conversation tenue en leur présence. Ils peuvent repérer des informations essentielles dans de courts enregistrements traitant de thèmes du quotidien et comprenant des séquences prévisibles, pour autant que le débit soit lent et la langue clairement articulée.**

**Dans une conversation portant sur des thèmes familiers, ils sont capables de comprendre l'essentiel du contenu et les informations particulières importantes, si l'interlocuteur articule bien et s'ils peuvent demander des précisions ou des explications.**

---

**Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de la compréhension orale: les élèves...**

- sont capables de comprendre des comptes rendus sur des thèmes familiers (par ex. compte-rendu d'élève sur une semaine hors-cadre ou sur un camp), si le débit est lent et la langue clairement articulée;
- sont capables de comprendre une interview radiodiffusée, menée avec des jeunes qui parlent de leurs loisirs, de ce qu'ils aiment et n'aiment pas faire;
- sont capables de repérer, lorsque des annonces d'événements sont diffusées à la radio, les informations importantes (par ex. indications sur un concert, un événement sportif, une exposition), si le débit est lent et la langue clairement articulée;
- sont capables de comprendre ce qui est dit dans des scènes de film lorsque les images aident à la compréhension.

## 3.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE

LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

### COMPRÉHENSION ÉCRITE (CECR A2.2) | LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

**Les élèves sont capables de lire des textes relativement courts sur des thèmes familiers, pour y trouver et en comprendre les informations importantes et en saisir le message principal, pour autant qu'ils soient rédigés dans un langage proche du quotidien ou en rapport avec la vie scolaire.**

---

**Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de la compréhension écrite: les élèves...**

- sont capables de comprendre une lettre personnelle simple / un courrier électronique personnel simple, dans lesquels on leur parle de choses familières (par ex. d'amis ou de la famille) ou dans lesquels on leur pose des questions à ce sujet;
- sont capables de comprendre l'essentiel des informations et des opinions présentées sur des thèmes familiers (comme la chambre de la personne) dans des contributions de jeunes sur des forums de discussion sur Internet ou des lettres de lecteur courtes;
- sont capables de comprendre des détails importants d'un reportage sur un thème familier (par ex. les chevaux, le tennis) publié dans un magazine, ou d'une interview avec une vedette du monde de la musique ou du cinéma;
- sont capables de relever les principales informations de différents textes courts, simples, par ex. dans des articles de revue sur des animaux domestiques, lorsque les chiffres, les noms, les images et les titres jouent un grand rôle;
- sont capables de comprendre des directives (par ex. contenues dans des règlements d'immeuble ou d'établissement scolaire) et de suivre des instructions pour l'utilisation d'appareils avec lesquels on a affaire au quotidien (par ex. distributeur de billets, de snacks ou d'argent liquide), à condition que les textes soient courts, clairement structurés et rédigés en termes simples.

### 3.3 PARTICIPATION À UNE CONVERSATION

LE1 & LE2 |  
11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

#### **PARTICIPATION À UNE CONVERSATION (CECR A2.2) | LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)**

**Les élèves sont capables de participer avec une certaine réussite à une conversation moyennant un peu d'aide, pour autant qu'il s'agisse d'une situation structurée dans un cadre familier.**

**Dans une conversation sur des thèmes familiers, ils sont capables de comprendre l'essentiel du contenu et les informations particulières importantes, si l'interlocuteur articule bien et s'ils peuvent demander des précisions ou des explications.**

**Ils sont capables de dire qu'ils ne comprennent pas, de demander simplement de l'aide à leur interlocuteur et de vérifier si celui-ci a compris.**

**Ils sont capables d'échanger des informations et des pensées sur des thèmes familiers à l'aide de phrases et de tournures simples et de se faire comprendre dans des situations ordinaires.**

---

#### **Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de la participation à une conversation: les élèves...**

- sont capables de faire des propositions et de réagir aux propositions qui leur sont faites;
- sont capables de dire à quelqu'un s'ils sont d'accord avec quelque chose ou s'ils préfèrent autre chose (par ex. s'il est question d'arranger la salle de classe pour une disco);
- sont capables de demander à quelqu'un de leur prêter quelque chose et peuvent donner une réponse appropriée si quelqu'un désire leur emprunter quelque chose (par ex. un vélo, un crayon);
- sont capables de demander ce que quelqu'un fait à l'école ou dans ses loisirs et de répondre à des questions de ce type;
- sont capables de demander des informations simples et d'acheter un titre de transport (par ex. dans une gare).

#### **Aspects linguistiques typiques: les élèves...**

- sont capables de se faire comprendre dans de très brèves interventions, même s'ils s'interrompent souvent et doivent recommencer ou reformuler des parties de discours. Ils sont capables de relier des groupes de mots, des parties de phrase ou des phrases simples avec les connecteurs les plus fréquents;
- disposent d'un vocabulaire suffisant pour satisfaire à des besoins de communication quotidiens dans des situations familières, avec des contenus prévisibles, mais l'étendue, limitée, de leur vocabulaire implique des répétitions et parfois aussi des difficultés de formulation;
- utilisent des modèles de phrases simples, souvent semblables, avec des tournures mémorisées, des formules et groupes de mots courts et parfois des indications de temps et de lieu; ils emploient relativement correctement un certain nombre de schémas grammaticaux simples, par ex. l'ordre des mots dans des phrases affirmatives simples.

### 3.4 EXPRESSION ORALE EN CONTINU LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

#### EXPRESSION ORALE EN CONTINU (CECR A2.2) | LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables, à l'aide d'une série de phrases et de tournures simples, connectées en une séquence linéaire, de décrire des situations ordinaires et des choses simples, connues, issues de l'environnement immédiat, de parler d'un événement ou d'activités présentes ou passées, d'exprimer des préférences et des opinions sur des thèmes liés à leur vécu et de les justifier simplement.

---

**Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de l'expression orale en continu: les élèves...**

- sont capables de décrire des situations de vie et des lieux avec des moyens simples (par ex. la ville, l'apparence et les activités de certaines personnes);
- sont capables de parler simplement de leurs habitudes quotidiennes (par ex. activités de loisirs);
- sont capables de citer des possibilités d'activités et de faire des propositions allant dans ce sens (par ex. ce qu'on peut entreprendre dans une ville);
- sont capables de décrire un jour spécial à quelqu'un (par ex. une course d'école, un jour du week-end passé ou des dernières vacances);
- sont capables d'exprimer leur opinion sur des règles (par ex. l'interdiction des téléphones portables) et des préférences (par ex. habiter à la campagne – en ville, ce qu'ils aiment dans une chanson ou un livre) et de les justifier simplement (par ex. en citant des exemples).

**Aspects linguistiques typiques: les élèves...**

- sont capables de se faire comprendre dans de très brèves interventions, même s'ils s'interrompent souvent et doivent recommencer ou reformuler des parties de discours;
- ils sont capables de relier des groupes de mots, des parties de phrase ou des phrases simples avec les connecteurs les plus fréquents;
- disposent d'un vocabulaire suffisant pour satisfaire à des besoins de communication quotidiens dans des situations familières, avec des contenus prévisibles, mais l'étendue, limitée, de leur vocabulaire implique des répétitions et parfois aussi des difficultés de formulation;
- ils utilisent des modèles de phrases simples, souvent semblables, avec des tournures mémorisées, des formules et groupes de mots courts et parfois des indications de temps et de lieu. Ils emploient relativement correctement un certain nombre de schémas grammaticaux simples, par ex. l'ordre des mots dans des phrases affirmatives simples.

### 3.5 EXPRESSION ÉCRITE

### LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

#### EXPRESSION ÉCRITE (CECR A2.1) | LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

**Les élèves sont capables d'écrire des textes simples, assez courts, sur des personnes et leur vécu familial.**

**Ils sont capables de relater simplement et brièvement des événements et des expériences les concernant et de raconter des histoires très simples.**

**Ils sont capables d'écrire des notes et des messages simples, courts, pour faire part de leurs besoins et d'écrire des lettres personnelles très simples.**

---

**Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de l'expression écrite: les élèves...**

- sont capables de relater simplement des faits sur des personnes et des choses de leur propre domaine d'expérience (école, famille, hobbies, déroulement de la journée);
- sont capables de décrire simplement certaines activités personnelles (par ex. dans le cadre de l'école, du sport et des loisirs);
- sont capables d'écrire des messages courts (par ex. pour confirmer ou modifier des rendez-vous);
- sont capables de remercier brièvement une personne pour quelque chose (par ex. par carte postale, par lettre ou par courrier électronique).

**Aspects linguistiques typiques: les élèves...**

- sont capables d'aligner des phrases simples dans des textes relativement courts. Ils relient des groupes de mots, des parties de phrase ou des phrases avec des connecteurs simples comme «et», «ou», «mais», «ensuite», «parce que»;
- disposent d'un répertoire suffisant de mots fréquents et de tournures courantes pour s'exprimer simplement par écrit dans leur domaine d'expérience;
- emploient souvent correctement un répertoire limité de structures grammaticales simples (par ex. formes de conjugaison des verbes courants, phrases affirmatives et interrogatives simples), mais font aussi des fautes élémentaires.

# **4 PROGRESSION DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE**

## 4.1 COMPRÉHENSION ORALE

### COMPRÉHENSION ORALE (CECR A1.2) | LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables de comprendre, dans des textes oraux courts et simples, quelques mots et expressions ainsi que des phrases très courtes, lorsqu'il est question de thèmes bien connus, comme la famille, l'école et les loisirs, à condition que l'on parle très lentement et posément, avec de longues pauses laissant le temps de saisir le sens des énoncés.

Ils sont capables de comprendre suffisamment dans une conversation sur des thèmes connus pour réagir de manière simple lorsque des interlocuteurs s'adressent directement à eux d'une manière bienveillante en s'exprimant lentement, clairement, avec des répétitions et des reformulations simples.

### COMPRÉHENSION ORALE (CECR A2.2) | LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables de comprendre de quoi il retourne lors d'une conversation tenue en leur présence. Ils peuvent repérer des informations essentielles dans de courts enregistrements, traitant de thèmes familiers et comprenant des séquences prévisibles, pour autant que le débit soit lent et la langue clairement articulée.

Dans une conversation sur des thèmes familiers, ils sont capables de comprendre l'essentiel du contenu et les informations particulières importantes, si l'interlocuteur articule bien et s'ils peuvent demander des précisions ou des explications.

## 4.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE

### COMPRÉHENSION ÉCRITE (CECR A1.2) | LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables de lire un texte simple et très court, phrase par phrase, et de comprendre des informations formulées clairement, pour autant qu'ils puissent relire le texte plusieurs fois, que le lexique et la grammaire soient très simples et que le thème ou le type de texte leur soit très familier.

Ils sont capables, face à un matériel d'information simple ou de descriptions courtes et sommaires, de se faire une idée du contenu.

### COMPRÉHENSION ÉCRITE (CECR A2.2) | LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables de lire des textes relativement courts sur des thèmes familiers, pour y trouver et en comprendre les informations importantes et en saisir le message principal, pour autant qu'ils soient rédigés dans un langage proche du quotidien ou en rapport avec la vie scolaire.

### 4.3 PARTICIPATION À UNE CONVERSATION

#### **PARTICIPATION À UNE CONVERSATION (CECR A1.2) | LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)**

**Les élèves sont capables de se faire comprendre par un interlocuteur bienveillant s'adressant directement à eux et leur parlant lentement, distinctement, avec des répétitions et des reformulations simplifiées.**

**Ils sont capables de comprendre et d'employer des expressions familières et des phrases très simples qui se réfèrent à des besoins simples et concrets.**

**Ils sont capables de répondre avec certains mots, certaines expressions ou des phrases courtes et de poser des questions, la plupart du temps mémorisées.**

#### **PARTICIPATION À UNE CONVERSATION (CECR A2.2) | LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)**

**Les élèves sont capables de participer avec une certaine réussite à des conversations moyennant un peu d'aide, pour autant qu'il s'agisse d'une situation structurée dans un cadre familial.**

**Dans une conversation portant sur des thèmes familiers, ils sont capables de comprendre l'essentiel du contenu et les informations particulières importantes, si l'interlocuteur articule bien et s'ils peuvent demander des précisions ou des explications.**

**Ils sont capables de dire qu'ils ne comprennent pas, de demander simplement de l'aide à leur interlocuteur et de vérifier si celui-ci a compris.**

**Ils sont capables d'échanger des informations et des pensées sur des thèmes familiers à l'aide de phrases et de tournures simples et de se faire comprendre dans des situations ordinaires.**

## 4.4 EXPRESSION ORALE EN CONTINU

### EXPRESSION ORALE EN CONTINU (CECR A1.2) | LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables d'utiliser des phrases et des tournures courtes, pour la plupart isolées, en général apprises à l'avance, pour donner des informations sur des personnes, des lieux et des choses ainsi que pour exprimer des préférences et des opinions.

### EXPRESSION ORALE EN CONTINU (CECR A2.2) | LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables, à l'aide d'une série de phrases et de tournures simples, connectées en une séquence linéaire, de décrire des situations ordinaires et des choses simples, connues, issues de l'environnement immédiat, de parler d'un événement ou d'activités présentes ou passées, d'exprimer des préférences et des opinions sur des thèmes liés à leur vécu et de les justifier simplement.

## 4.5 EXPRESSION ÉCRITE

### EXPRESSION ÉCRITE (CECR A1.2) | LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

Les élèves sont capables d'écrire des phrases simples sur eux ou sur d'autres personnes.

Ils sont capables de décrire, avec des mots simples, des objets du quotidien et des situations simples.

Ils sont capables de demander ou de transmettre par écrit des informations personnelles simples et d'écrire des messages courts, simples.

### EXPRESSION ÉCRITE (CECR A2.1) | LE1 & LE2 | 11<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ SECONDAIRE I)

Les élèves sont capables d'écrire des textes simples, assez courts, sur des personnes et leur vécu familial.

Ils sont capables de relater simplement et brièvement des événements et des expériences les concernant et de raconter des histoires très simples.

Ils sont capables d'écrire des notes et des messages simples, courts, pour faire part de leurs besoins et d'écrire des lettres personnelles très simples.

# **5 ANNEXE À PLUS LONG TERME – COMPÉTENCES FONDAMENTALES POUR LA 1<sup>re</sup> LANGUE ÉTRANGÈRE EN FIN DE 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE**

La mise en œuvre de la stratégie de l'enseignement des langues (CDIP 2004) permettra d'améliorer progressivement la qualité de l'enseignement des langues dans un processus à long terme. L'introduction avancée de l'enseignement de deux langues étrangères à l'école primaire, le développement croissant d'une didactique du plurilinguisme et de nouveaux moyens d'enseignement, le renforcement des programmes d'échanges ainsi qu'une formation initiale et continue des enseignants adaptée auront une influence positive sur les compétences linguistiques des futurs élèves. A titre de perspective, les niveaux de compétence attendus ainsi à plus long terme sont décrits dans la présente annexe.

## 5.1 COMPRÉHENSION ORALE

## LE1 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

COMPRÉHENSION ORALE (CECR A2.1) | LE1 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

**Les élèves sont capables, lorsqu'il s'agit de situations et de thèmes familiers, de saisir l'essentiel d'annonces ou de messages simples, clairs et courts, à condition que le débit soit lent et la langue clairement articulée.**

**Dans une conversation portant sur des thèmes familiers, ils sont capables de comprendre l'essentiel du contenu, pour autant que l'interlocuteur s'exprime lentement, articule bien et les aide quand ils en ont besoin, par ex. en répétant ce qui vient d'être dit ou en choisissant d'autres formulations.**

---

**Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de la compréhension orale: les élèves...**

- sont capables de comprendre si quelqu'un leur indique lentement et clairement le chemin à suivre et si l'explication est simple et brève;
- sont capables de repérer les informations importantes dans des émissions de radio courtes, telles que prévisions météo, annonces de concerts ou résultats sportifs, à condition le présentateur parle distinctement;
- sont capables de comprendre dans les grandes lignes ce qui se passe dans une histoire courte, lorsqu'elle est racontée lentement et distinctement;
- sont capables de comprendre les principales informations d'un exposé bref, simple (par ex. sur les hobbies), présenté à l'aide de transparents, d'images ou de dessins, à condition que le sujet soit familier.

## 5.2 COMPRÉHENSION ÉCRITE

## LE1 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

COMPRÉHENSION ÉCRITE (CECR A2.1) | LE1 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

**Les élèves sont capables de lire des textes courts et de brefs passages de textes d'une certaine longueur, sur des thèmes familiers, concrets, pour en tirer des informations particulières ou en saisir le message principal, pour autant qu'ils soient rédigés dans un langage simple (vocabulaire très courant, connu dans d'autres langues ou facile à déduire du contexte; grammaire simple).**

---

**Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de la compréhension écrite: les élèves...**

- sont capables de comprendre des messages concrets, par ex. une proposition de rendez-vous, contenus dans des lettres personnelles courtes, simples ou des courriers électroniques;
- sont capables de comprendre différentes informations contenues dans le portrait simple d'une personne (par ex. une célébrité);
- sont capables de comprendre dans les grandes lignes ce qui se passe dans une histoire courte, clairement structurée et d'identifier les personnages les plus importants de l'histoire;
- sont capables de trouver et d'exploiter certaines informations concrètes, prévisibles, dans des documents simples du quotidien, tels qu'une liste, un répertoire, un prospectus, un catalogue ou une affiche;
- sont capables de comprendre les points essentiels et des opinions claires, formulées simplement, contenus dans de courts articles publiés dans des magazines pour enfants et adolescents ou sur Internet, s'ils connaissent relativement bien le sujet.

## 5.3 PARTICIPATION À UNE CONVERSATION

## LE1 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

PARTICIPATION À UNE CONVERSATION CECR A2.1) | LE1 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

**Les élèves sont capables de soutenir une conversation très courte, pour autant que leur interlocuteur les aide quand c'est nécessaire.**

**Dans une conversation sur des thèmes familiers, ils sont capables de comprendre l'essentiel du contenu et de signaler leur compréhension, pour autant que l'interlocuteur s'exprime lentement, articule bien et les aide quand ils en ont besoin, par ex. en répétant ce qui vient d'être dit ou en choisissant d'autres formulations.**

**Ils sont capables d'échanger avec des mots simples des informations sur des choses familières.**

**Ils sont capables de poser des questions simples et d'y répondre, de parler brièvement d'un thème familier ou de réagir à ce que d'autres en disent.**

---

**Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de la participation à une conversation: les élèves...**

- sont capables de poser des questions à d'autres sur leur domicile (ville, village) et de donner des informations du même type;
- sont capables de poser des questions simples sur un événement et également d'y répondre (par ex. où et quand une fête a eu lieu, qui était présent et comment la fête s'est déroulée);
- sont capables d'exprimer certains sentiments ou certaines sensations avec des mots simples (par ex. peur, faim, froid);
- sont capables d'aborder quelqu'un poliment et de lui demander quelque chose (par ex. demander son chemin ou demander l'heure qu'il est);
- sont capables de dire qu'ils ne comprennent pas quelque chose.

**Aspects linguistiques typiques: les élèves...**

- sont capables de prononcer certaines séquences de mots avec fluidité, mais s'interrompent assez souvent pour préparer ou corriger des énoncés du point de vue grammatical et choisir leurs mots;
- sont capables de relier des groupes de mots, des parties de phrase et des phrases avec des connecteurs simples tels que «et», «ou», «ensuite», «mais», «parce que»;
- disposent de suffisamment de vocabulaire pour satisfaire à des besoins de communication simples, concrets et routiniers. Ce faisant, ils utilisent avec une certaine assurance un vocabulaire limité; ils emploient des modèles de phrases simples avec des tournures mémorisées, des formules et des groupes de mots courts;
- utilisent correctement certaines tournures simples préparées à l'avance. Malgré leurs fréquentes fautes élémentaires, par ex. la tendance à ne pas respecter l'accord entre le sujet et le verbe, ou le fait de mélanger les formes verbales, on comprend en général clairement ce qu'ils cherchent à exprimer.

## 5.4 EXPRESSION ORALE EN CONTINU

## LE1 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

EXPRESSION ORALE EN CONTINU (CECR A2.1) | LE1 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

**Les élèves sont capables, à l'aide d'une série courte de phrases et de tournures simples non connectées, de décrire des personnes et des lieux, leur famille, leur cadre de vie, de raconter des activités familiales, d'exprimer des préférences et des opinions sur des thèmes familiers et de les justifier très simplement.**

---

**Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de l'expression orale en continu: les élèves...**

- sont capables de décrire l'apparence des gens avec des moyens simples;
- sont capables de parler simplement de leurs hobbies et de leurs intérêts;
- sont capables de dire dans quels domaines ils ont de la facilité / de la peine (par ex. à l'école, en sport);
- sont capables de décrire à quelqu'un les principales étapes de leur journée, sans entrer dans les détails;
- sont capables d'exprimer leur opinion avec des moyens simples.

**Aspects linguistiques typiques: les élèves...**

- sont capables de prononcer avec fluidité certaines séquences de mots, mais s'interrompent régulièrement pour préparer ou corriger des énoncés du point de vue grammatical et pour choisir leurs mots;
- sont capables de relier des groupes de mots, des parties de phrase et des phrases avec des connecteurs simples tels que «et», «ou», «ensuite», «mais», «parce que»;
- disposent de suffisamment de vocabulaire pour satisfaire à des besoins de communication simples, concrets et routiniers. Ce faisant, ils utilisent avec une certaine assurance un vocabulaire limité; ils emploient des modèles de phrases simples avec des tournures mémorisées, des formules et groupes de mots courts;
- utilisent correctement certaines tournures simples préparées à l'avance. Malgré leurs fréquentes fautes élémentaires, par ex. la tendance à ne pas respecter l'accord entre le sujet et le verbe, le fait de mélanger les formes verbales, on comprend en général clairement ce qu'ils cherchent à exprimer.

## 5.5 EXPRESSION ÉCRITE

## LE1 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE

---

EXPRESSION ÉCRITE (CECR A1.2) | LE1 & LE2 | 8<sup>e</sup> ANNÉE SCOLAIRE (FIN DU DEGRÉ PRIMAIRE)

**Les élèves sont capables d'écrire des phrases simples sur eux-mêmes ou sur d'autres personnes.**

**Ils sont capables de décrire, avec des mots simples, des objets du quotidien et des situations simples.**

**Ils sont capables de demander ou de transmettre par écrit des informations personnelles simples et d'écrire des messages courts, simples.**

---

**Exemples typiques d'activités langagières correspondant à ces compétences fondamentales dans le domaine de l'expression écrite: les élèves...**

- sont capables d'écrire simplement des informations les concernant, sous forme de liste ou de fiche d'identité (par ex. nom, domicile, origine, âge, préférences, hobbies);
- sont capables de se présenter brièvement eux-mêmes, de présenter leur famille et leurs hobbies;
- sont capables de décrire brièvement, avec des mots simples, des objets familiers du quotidien (par ex. l'aménagement de leur chambre);
- sont capables d'écrire des messages et des questions très simples à d'autres jeunes (par ex. par SMS ou sur des papillons adhésifs).

**Aspects linguistiques typiques: les élèves...**

- sont capables d'écrire des textes courts et emploient alors souvent des phrases simples, qui reproduisent un schéma fixe;
- relient des mots et des tournures mémorisées avec des moyens très simples, comme la virgule, «et», «ou», «ensuite»;
- disposent d'un répertoire qui se limite à des mots et tournures simples, très courants, tirés de leur domaine d'expérience personnel, mais ils font souvent des fautes dans leur utilisation;
- emploient relativement correctement un petit nombre de schémas grammaticaux simples (par ex. l'ordre des mots dans des phrases affirmatives simples); les formes de conjugaison, en particulier, sont souvent incorrectes.